



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Conflit entre Israël et l'Iran

Question au Gouvernement n° 802

Texte de la question

### CONFLIT ENTRE ISRAËL ET L'IRAN

**Mme la présidente** . La parole est à M. Patrick Hetzel.

**M. Patrick Hetzel** . Monsieur le premier ministre, l'Iran constitue une menace existentielle pour Israël. Rappelons que le régime iranien et son guide suprême ont fait de la destruction d'Israël un objectif maintes fois répété. Ali Khamenei a ainsi déclaré que l'éternel sujet de l'Iran devait être l'élimination d'Israël. Qu'advient-il d'Israël si l'Iran détient des capacités nucléaires militaires ?

De toute évidence, le développement du programme nucléaire iranien constitue une menace non seulement pour la sécurité d'Israël mais aussi pour le monde entier. Personne n'a intérêt à ce que la théocratie islamiste de Téhéran, soutien extrêmement actif de nombreux groupes terroristes, ait la capacité de produire et d'utiliser l'arme atomique.

Comme viennent de le rappeler tous les chefs d'État du G7, la communauté internationale et la France doivent œuvrer à la désescalade dans la région tout en apportant des garanties strictes quant à l'impossibilité pour l'Iran de se doter un jour de l'arme nucléaire. D'autre part, l'urgence est de protéger et de rapatrier nos ressortissants sur place aussi bien en Iran qu'en Israël.

Nous appelons également à considérer la situation des minorités chrétiennes d'Orient, victimes systématiques des guerres et conflits dans la région.

**M. Xavier Breton** . Très juste !

**M. Patrick Hetzel** . Depuis des siècles, l'honneur de la France a été de venir en aide à ces minorités persécutées et souvent oubliées. Plus que jamais, c'est notre devoir. Quel horizon pour les Arméniens, dont les bourreaux, au premier rang desquels l'Azerbaïdjan, pourraient profiter de ce conflit et de la faiblesse de l'Iran ? Ne laissons pas se reproduire ce qui s'est passé lorsque la Russie, enlisée en Ukraine, a abandonné à son sort l'Arménie alors qu'elle était la principale garante de sa sécurité.

Monsieur le premier ministre, merci d'éclairer la représentation nationale sur vos intentions pour protéger nos ressortissants et faire en sorte que le droit international prévale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – M. Jean Terlier applaudit également.*)

**Mme Marie-Christine Dalloz** . C'est quand même d'un autre niveau !

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Noël Barrot**, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Je vous remercie, monsieur le député, d'appeler l'attention de la représentation nationale et du gouvernement sur le sort des minorités et des communautés avec lesquelles nous avons une histoire commune et envers lesquelles nous avons une responsabilité particulière. Il en est ainsi des communautés chrétiennes, partout dans le Moyen-Orient : nous les soutenons traditionnellement, non pour des raisons religieuses, mais parce que nous considérons que la paix et la stabilité dans cette région passent par le respect du pluralisme. C'est pourquoi, lorsque la guerre s'est déchaînée au Liban, nous avons soutenu le réseau des écoles chrétiennes ; c'est pourquoi nous avons contribué à rénover et à rebâtir le patrimoine chrétien irakien dévasté par Daech ; c'est pourquoi, chaque fois que je me déplace, je veille à rencontrer les chefs religieux des communautés chrétiennes, comme récemment en Syrie, où nous nous faisons leur porte-voix pour qu'ils soient pleinement intégrés dans l'avenir du pays.

Face à l'escalade de violence, à l'escalade militaire dans la région, nous sommes très attentifs au sort de ces communautés, en particulier en Israël et dans les territoires palestiniens, où nous veillons sur elles, mais également en Arménie, au nord de l'Iran – comme vous le savez, la zone frontalière entre l'Arménie et l'Iran sépare les deux territoires de l'Azerbaïdjan : il y a là une ligne de fracture particulièrement sensible.

Il est vrai que la Russie, enlisée, comme vous l'avez dit, dans sa guerre contre l'Ukraine, a quelque peu abandonné l'Arménie – mais la France est venue à son secours et depuis des mois nous nous tenons à ses côtés, en renforçant nos coopérations, notamment dans le domaine de la défense, en matière militaire, coopérations qui n'ont pas d'équivalent dans l'histoire récente des relations entre l'Arménie et les pays européens. Dans la période qui s'ouvre, nous allons continuer à nous tenir aux côtés de l'Arménie.  
*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR. – M. Olivier Becht applaudit également.)*

**M. Thibault Bazin** . Très bien !

## Données clés

**Auteur** : [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription** : Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 802

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2025